

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 13 Décembre 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 13 Décembre 2013 à 20 h 30 Salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Etaient absents avec excuses : M. Patrick MONIN, Pierre TAGOURNET.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion de Conseil du 18 Octobre 2013.
- Entend le RPQS (Rapport sur le prix et la qualité du service public) du Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée du Sornin.
 - Accepte le projet proposé par le Sydesl pour l'éclairage public au Dépôt pour un montant de 6 350 € HT et celui relatif au remplacement des équipements vétustes dans la traversée (en mettant des lampes de 70 W) pour une participation de la commune d'un montant de 2 200 € HT.
 - Autorise le Maire à signer la convention avec ERDF pour l'enfouissement du réseau HTA sur le territoire communal.
 - Donne son accord de principe à l'extension du réseau électrique et du réseau d'eau pour une maison située à Charency. Les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire.
 - Autorise le Maire à défendre la commune, dans la procédure opposant la commune d'Iguerande à la famille CHAYEB – ATTIA, au tribunal administratif de Dijon et à mandater Maître Dominique Clémanq, avocate (15 bis Boulevard Thiers 21000 Dijon). Cette procédure concerne l'accident mortel de l'enfant Jade CHAYEB survenu en Juillet 2012.
 - Décide d'adhérer à l'UDOTSI 71 (Union Départementale des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative de Saône-et-Loire) pour un montant de 50 €.
 - Décide de reconduire la convention pour la vérification, le contrôle et l'entretien des poteaux incendie avec Véolia pour une durée de 3 ans à compter de 2014.
 - Vote des décisions modificatives au budget 2013 de la Commune : 6 090 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 3 589 € en dépenses et recettes d'investissement.
 - reconduit l'ensemble des tarifs de location des salles communales pour 2014
 - Fixe le prix du loyer pour le studio F3 situé dans le bâtiment de l'ancienne école à 320 €
 - Adopte la mise en place de la réforme scolaire et des activités extra-scolaires à la rentrée scolaire de septembre 2014.
 - Vote une subvention de 50 € à la Cuma des 7 Collines pour sa mise à disposition de son matériel à la Commune.
 - Vote une subvention de 50 € par enfant de la Commune fréquentant les établissements suivants : à la MFR de Vougy pour un élève, au CFA de Mably pour quatre élèves, à la MFR de La Clayette pour 1 enfant, au Lycée Agricole de Ressins pour deux élèves.

Point sur les projets et travaux

- ° peintures des huisseries des bâtiments communaux en cours
- ° le mur de l'ancienne école est terminé. Devis de Vervas Métal pour un montant de 19 490 € HT pour la clôture métallique. Ces travaux seront inscrits sur les exercices 2014(11 230 € HT) et 2015 (8 260 € HT).
- ° tocsin : celui-ci sera mis en place, une information sera dans le bulletin municipal
- ° le traçage des terrains (basket, volley) est à prévoir avant l'été prochain. Des devis seront demandés.
- ° Musée : suite à la réunion de la famille CHANDON avec la municipalité où il a été exposé les intentions du conseil municipal au sujet du devenir du musée, les conventions éventuelles de mise à disposition des objets et le montant de l'estimation du bâtiment par France Domaines, le conseil prend connaissance de la réponse donnée par les vendeurs. Si les conventions de mise à disposition des objets ne posent pas de problèmes, le conseil est dans l'obligation de s'en tenir au montant de l'expertise financière à plus ou moins 10 % et reste à disposition de Monsieur CHANDON pour continuer la discussion.

Points divers

- ° Salon de coiffure : Madame Ducros sollicite la commune pour acheter le bâtiment du salon de coiffure appartenant au CCAS. Après avoir pris connaissance de l'estimation des domaines, le Conseil se positionne favorablement.

° Plantations de fruitiers à la gare: offerts par le Pays Charolais-Brionnais, aidé par l'entreprise Guinot, avec les enfants des écoles.

° Réforme scolaire : les différentes réunions organisées avec des membres du conseil municipal, les parents délégués, les instituteurs et le maire de Mailly ont permis de dégager un projet éducatif territorial qui sera envoyé à l'inspecteur de l'éducation nationale pour avis et accord éventuel. Il sera proposé, par classe, trois possibilités dès la sortie de l'école à 15 h 30, le lundi, mardi, jeudi, vendredi (école mercredi matin) horaires : 8 h 45 - 11 h 45 , 13 h 15 - 15 h 30., soit la simple sortie d'école, soit une étude dirigée par un instituteur, soit une activité de 15h30 à 16h30. Les horaires de garderie péri-scolaire resteraient inchangés .

° Transport scolaire

Le Conseil prend connaissance de certaines informations concernant le transport scolaire : en 2008 : 40 enfants transportés, en 2013 : 20 enfants transportés pour un coût annuel de 39 226€. Seuls les enfants demeurant à plus de trois kilomètres et ayant atteint l'âge de 5 ans sont subventionnés par le conseil général à hauteur de 45 %. Ce qui donne quatre élèves subventionnés pour Iguerande et sept pour Mailly. De plus, pour les enfants transportés n'ayant pas atteint l'âge de 5 ans, une surveillance dans le car devrait être mise en place.

Le Conseil s'interroge sur le nombre d'enfants à transporter à la rentrée scolaire prochaine pour la commune d'Iguerande et sur le suivi des règles de subventionnement du conseil général : ne transporter que les enfants habitant à plus de 3 kms de l'école et ayant 5 ans révolu. La réflexion est en cours.

- o Matériel informatique : matériel en cours d'installation
- o La vente du verger à l'arrière de la mairie aura lieu le mardi 17 décembre 2013.
- o L'entreprise Unibeton a informé la commune qu'elle souhaite vendre le terrain à l'entrée des plans d'eau. Une proposition d'achat a été faite. En attente de réponse.

° Toit de la Chapelle (Parc Bletteri) : un devis sera demandé.

° Employés communaux : Annonce du départ de Philippe Pacaud mi-janvier, Christian Besancon sera indisponible pendant 6 semaines.

° Cimetière : un nouvel aménagement dans la partie ancienne va être créée.

° Visite architecte bâtiments de France : visite de l'Eglise et des divers bâtiments communaux avec Madame le Maire et Danièle Miquet.

° Point financier assainissement collectif : 632 555 € TTC de dépenses, avec 256 736 € de subventions, soit 50 % du montant HT.

° Présentation du bilan de la campagne des Restos du Cœur.

° Courrier de Madame Yvette BIESSE pour un problème au cimetière : les informations seront vérifiées et une réponse sera apportée.

° Courrier adressé au Préfet relatif à la carte cantonale : fin de non-recevoir.

° Madame le Maire fait part des remerciements de la famille Monin.

° Mémoires Brionnaises se réunira le samedi 14 Décembre dans la salle du Conseil.

° Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 05 Janvier 2014.

Tour de table

Michel Gobet : donne les informations suivantes : déneigement fait, arbres fruitiers plantés à la Gare, décorations de Noel installées par l'entreprise Connect, sable remis au stade, curages des fossés en cours, habillage des poteaux à la salle des fêtes à venir, travaux voie verte en cours, travaux à la station d'épuration pour les roseaux à venir.

Sylvie Rideau : bulletin en cours, distribution prévue courant janvier

Danièle Miquet : visite de la commune avec l'architecte des bâtiments de France. Des travaux d'amélioration seront à prévoir à l'Eglise pour surélever la statue de la vierge à l'enfant, refaire la porte latérale, l'aération de l'Eglise et de la Sacristie.

David Cordeiro : compte-rendu de la communauté de communes avec la présentation du contrat de rivière, projet touristique à la gare sera étudié la semaine prochaine par le conseil général.

Sandrine Lièvre : repas des aînés prévu le dimanche 15 décembre (70 personnes), changement pour les colis avec cette année un ballotin de chocolats accompagné de cartes postales d'Iguerande.

Bernard Chervier : complément de commande fait pour le panneautage, les panneaux « à modifier » sont en cours. Prochaine réunion le 17 décembre pour le Sivom pour valider l'appel d'offres, quelques travaux d'aménagement sont à prévoir à la déchetterie, soulève la problématique d'un chemin de desserte très endommagé suite aux intempéries.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu le jeudi 06 Février 2014 à 20h30 pour le Compte Administratif, le vendredi 14 Mars 2014 à 19 h pour le Budget Primitif.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 6 Février 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 6 Février 2014 à 20 h 30 Salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Etait absent : M. Patrick MONIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion de Conseil du 13 Décembre 2013.

- Adopte le compte administratif communal de l'exercice 2013 :

* recettes de fonctionnement	854 190.43 €
* dépenses de fonctionnement	620 174.74 €
Excédent de fonctionnement	234 015.69 €
* recettes d'investissement	892 133.05 €
* dépenses d'investissement	867 538.68 €
Excédent d'investissement	24 594.37 €

- Approuve le compte de gestion établi par Madame Le Receveur Municipal.

- Adopte le compte administratif de l'assainissement de l'exercice 2013 :

* recettes d'exploitation	103 386.02 €
* dépenses d'exploitation	33 377.16 €
Excédent d'exploitation	70 008.86 €
* recettes d'investissement	318 566.95 €
* dépenses d'investissement	308 334.25 €
Excédent d'investissement	10 232.70 €

- Approuve les comptes de gestion pour l'année 2013 établis par Madame Le Receveur Municipal.

Madame Le Maire informe le Conseil :

- de la date de la réunion de la commission des finances le jeudi 6 Mars 2014 à 14 h et rappelle les prévisions à inscrire sur le budget 2014 :

* travaux non-réalisés sur 2013 à reporter : mise en sécurité de la cure, aménagement de l'esplanade de la gare, travaux extérieurs de l'église, matériel informatique des écoles, peinture des huisseries des bâtiments ;

* travaux 2014 : clôture de parking de l'ancienne école, réfection logement épicerie, travaux bâtiments (ancienne mairie, marquage au sol salle de sports), participation au SIVOM pour travaux de voirie 2014, achat de matériels de voirie, financement de la réforme scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Fixe à 20 € par mois l'indemnité à verser aux employés communaux ayant une mutuelle labellisée,

- Accepte l'augmentation du coefficient de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) et de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS) versée aux employés communaux,

- Autorise Le Maire à signer l'avenant (mise à jour) à la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,

- Est informé de l'accord du CCAS pour la vente de l'immeuble « salon de coiffure »,

- Donne un avis favorable au projet proposé par le Sydesl pour le remplacement des équipements vétustes de l'éclairage public et pour une participation estimative de la Commune de 8 000 €,

- Accepte le devis de FIGURAL pour un montant de 2 200 € H.T. pour l'établissement du dossier de permis de construire de la halle sur l'esplanade de la gare,

- Décide d'inscrire au PIIC 2014 les travaux de réfection de l'appartement de l'épicerie (subvention de l'enveloppe cantonale de 8 000 € sur ces travaux),

- Est informé du départ du tri postal en mars-avril 2014. Le loyer sera réglé jusqu'en juin 2014, date de résiliation anticipée du bail.

- Entend la proposition de Madame Le Maire sur le changement de bureau du SPANC du Brionnais. Celui-ci pourrait être transféré dans les locaux de l'ancienne mairie après travaux de réfection. Des devis seront demandés.

- Fixe à 200 € la participation des communes environnantes aux fournitures scolaires pour les enfants de leur commune fréquentant les écoles d'Iguerande,

- Est informé des différentes réunions qui ont eu lieu sur la réforme scolaire : remise d'un questionnaire aux parents avec un retour de réponse de la totalité des familles, rencontre avec le transporteur actuel pour le ramassage scolaire, proposition de la suppression totale du ramassage scolaire (seulement 3 enfants sont concernés et subventionnés par le Conseil Général sur la Commune d'Iguerande). La Commune de Mailly gèrerait elle-même son transport et en demande la compétence qu'Iguerande doit lui céder. D'autres réunions seront programmées pour la poursuite de la mise en place de cette réforme avec la commune, les intervenants et les instituteurs.

- Accepte le devis de marquage au sol de la salle de sports suite aux nouvelles normes à appliquer en 2014,

- Prend connaissance du devis PRO-G sur divers travaux d'électricité à la gare,

- Est informé de l'embauche en contrat à durée déterminée d'un nouvel employé communal aux services techniques à compter du 17 Février 2014,

- Vote les subventions suivantes : 50 € au CIFA de Mercurey et au CFA BTP Loire pour un enfant de la commune fréquentant ces établissements, 120 € à la prévention routière et 50 € à Radio-Cactus.

Madame Le Maire donne les informations suivantes :

- Affaire Chayeb en cours, le dossier de l'avocat est satisfaisant

- Commission régionale du patrimoine et des sites le 11 Mars, inscription possible de la chapelle du Tronchy

- projets expositions du Pays Charolais à l'espace culturel au mois de juin. Visite de printemps du CAUE le 13 Juin.

Tour de table

Michel Gobet : donne le compte-rendu de la réunion du Legs Bouthier de Rochefort, précise que des devis ont été demandés pour la remplacement de matériel de voirie et évoque le problème de coupure de gaz au stade faute d'approvisionnement par manque de surveillance. Le Conseil demande la vérification par les employés communaux.

Sylvie Rideau : précise que le bulletin municipal a été distribué.

Bernard Biesse : interroge sur la date de commencement de l'enfouissement des lignes électriques

Daniel Moulin : évoque le problème du trou formé sur la route des Fleuriats. Les travaux seront revus avec l'entreprise Chavany.

Bernard Chervier : rappelle le marquage au sol de l'arrêt minute près de la boulangerie, informe le Conseil d'un projet expo-photos à l'espace culturel aux mois de juillet et août 2014, une rencontre aura lieu samedi matin en Mairie pour la poursuite de ce projet.

Raymond Demeule : donne un compte-rendu de la réunion OPAH.

Pierre Tagournet : évoque le problème de trous en formation sur le chemin du stade et l'entretien des clôtures des ânes dans la colline du bourg.

David Cordeiro : évoque le problème de dégradation d'un mur de soutènement dans la montée du bourg, donne un compte-rendu de la réunion cantonale sur le projet de station touristique et informe le conseil de l'attribution d'une subvention supplémentaire de 10 000 € sur le projet touristique de la gare.

Sandrine Lièvre : donne un compte-rendu de l'assemblée générale du Comité des fêtes qui remercie l'ensemble du personnel communal pour les services rendus lors de leurs manifestations, évoque le problème des compteurs d'eau et d'électricité en mauvais état au canal et la taille des arbres fruitiers situés également sur ce site.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 13 Mars 2014 à 19 h.